



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



BSV CASSIS n° 3 du 23 avril 2021



Stades

Les boutons floraux qui restaient encore agglomérés la semaine dernière sont maintenant bien dégagés. La pleine floraison est atteinte dans la majorité des parcelles, voire, est déjà dépassée pour certaines.



▲ Noir de Bourgogne le 19 avril, secteur nord-est de la Côte-d'Or



stade	E1	E2	F1	F2	F3	I1
variétés			NB	secteur tardif		
				NB	secteur précoce	
				AND		
				BD		
					RN	



Anthracnose

Pas d'évolution observée depuis le dernier bulletin. La situation reste très saine.

Une seule parcelle à fruits du réseau montre quelques nouvelles contaminations, probablement consécutives aux pluies du 11 avril.

Des averses sont attendues pour mardi prochain. Des projections de spores sont possibles à chaque épisode pluvieux. Des contaminations peuvent alors se produire si les conditions qui suivent sont favorables (humidité maintenue, température douce).



▲ Quelques taches de taille « tête d'épingle » sur une parcelle à fruits, seules nouvelles contaminations observées sur le réseau.





Gel

Les dégâts du gel sont maintenant bien visibles : les fleurs et boutons qui ont gelé sont fanés et/ou tombent au moindre contact. Tous les vergers ont été touchés, à des degrés variables. Des estimations de pertes de fleurs ont été réalisées en début de semaine sur le département de la Côte-d'Or. Dans tous les cas, environ 10% des fleurs et boutons sont détruits. Dans les parcelles les plus précoces, qui étaient donc les plus exposées aux dégâts de gel, les pertes de fleurs vont de 25 à 33%.

Il s'agit bien entendu des dégâts directement observables ; le gel peut avoir des conséquences qui passent d'abord inaperçues avant d'aboutir à une chute de fleurs plus tardive ou à la coulure des fruits.



◀ Dégâts de gel sur pied de Royal de Naples, sur une parcelle plantée en Noir de Bourgogne.

Sur la même parcelle, les NB, plus tardifs que les RN, montrent à peine 5 à 10% de dégâts sur fleurs et boutons. La qualité de pollinisation du NB pourrait toutefois être réduite du fait du manque de fleurs de RN pollinisatrices.

Pucerons

Les pucerons ont fait leur apparition.

Des symptômes de pucerons jaunes ont été notés sur 2 parcelles à fruits en plaine.

Les premières colonies de pucerons verts ont été repérées sur 2 parcelles en fruits et 1 en bourgeons. Elles ne concernent que quelques rameaux et pieds isolés.



▲ Symptômes de pucerons jaunes



▲ Colonie de pucerons verts



Chenilles

La présence des chenilles est maintenant évidente dans la quasi-totalité des vergers observés. Certaines parcelles sont en début d'attaque, avec un nombre de chenilles élevé (80 à 90% des buissons observés occupés) mais les dégâts sont encore de faible intensité.

Il s'agit majoritairement de cheimatobies. Elles mesurent entre 5 mm et 1 cm de long.

La pression chenille semble moins forte que l'an passé et les situations préoccupantes ne concernent qu'une minorité de parcelles du réseau ; toutefois, même en étant peu nombreuses dans les autres des parcelles, leur dégâts s'ajoutent à ceux engendrés par le gel et ne sont donc pas à négliger.



Il est plus facile d'observer les traces de présence des chenilles (notamment les soies sur les inflorescences) pour estimer leur niveau de présence que de les voir directement.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

